

Juillet 2023

# Audit et **durabilité :** une question **de confiance**

Le commissaire aux comptes, auditeur légal indépendant, est l'allié des entreprises dans leur transformation sociale et environnementale à travers ses missions d'assurance, de diagnostic et d'attestation.

# Reporting de durabilité

## tous concernés

### Des obligations mais surtout de multiples opportunités pour toutes les entreprises.

Face à l'importance des enjeux environnementaux et sociétaux, l'entreprise est de plus en plus questionnée sur son rôle et ses responsabilités : par les citoyens, consommateurs, acteurs économiques, institutions...

Longtemps considérée comme une fonction annexe de la performance ou un levier de communication, la démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est devenue **incontournable** pour toutes les entreprises, **de la multinationale à la TPE**.

Prendre en compte ces enjeux permet aux entreprises d'inscrire leurs activités dans un écosystème durable.

*La RSE est l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. »*

### Calendrier d'application

#### 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

Entreprises soumises à la directive NFRD  
(rapport publié en 2025 sur l'exercice 2024)

#### 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025

Grandes entreprises répondant à deux de ces trois critères :  
• 250 salariés  
• 40 millions d'euros de CA  
• 20 millions d'euros de total bilan  
(rapport publié en 2026 sur l'exercice 2025)

#### 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026

PME cotées  
(rapport publié en 2027 sur l'exercice 2026)

### CSRD

**Directive européenne visant à homogénéiser et standardiser le reporting extra-financier. Les entreprises européennes qui y sont soumises devront obligatoirement publier un rapport de durabilité traduisant leur politique et performance RSE. À partir de 2024, ce rapport devra faire l'objet d'une vérification par un auditeur habilité.**

### Quelles conséquences pour les PME ?

#### Considérer toute la chaîne de valeur

Bien qu'en-dessous des seuils d'obligation d'élaboration d'un rapport de durabilité, les PME seront sollicitées par leurs fournisseurs et clients afin de connaître leur politique et plan d'actions ainsi que les indicateurs associés. Elles doivent s'attendre à une **augmentation** des demandes et des **exigences** d'information et de reporting RSE. Les PME peuvent aussi faire établir un rapport de durabilité dans une démarche volontaire pour démontrer précisément leur implication en la matière.



## DES OPPORTUNITÉS pour toutes les entreprises

- **Pérenniser** ses activités en **limitant son exposition aux risques** (climatiques, sociaux, réputationnels...) et limiter les coûts futurs
- **Innover et faire évoluer son modèle économique** en transformant les risques en opportunités d'affaires
- **Augmenter son attractivité** auprès des talents
- **Améliorer son image de marque** pour les clients et les consommateurs
- **Mieux valoriser** sa structure vis-à-vis des investisseurs et **développer** sa capacité à obtenir des **financements publics** ou privés « durables »

# Tiers de confiance

un regard indépendant  
sur votre entreprise

## Décryptage des missions déjà proposées par les auditeurs légaux en matière de durabilité

Face au changement sociétal, à la complexité de la réglementation et aux soupçons de greenwashing, et en amont de la mise en place de la directive CSRD, **le commissaire aux comptes, auditeur légal indépendant, intervient d'ores et déjà sur la qualité de l'information extra-financière. Sa mission d'intérêt général lui permet de garantir la fiabilité des données et d'apporter de la confiance au marché. À travers ses différentes missions, il permet également au dirigeant d'améliorer sa stratégie RSE.**

### Diagnostics



**Un rapport de diagnostic détaillé intégrant une matrice d'évaluation de la maturité de la structure, les forces et axes d'amélioration pour chacun des enjeux RSE.**

Ce rapport peut être communiqué aux parties prenantes.

#### OBJECTIFS

Évaluer la maturité RSE de l'entreprise sur la base des principes de l'ISO 26000. Et/ou dans la valorisation de ses actions.

#### EN PRATIQUE

Une entreprise, en recherche de nouveaux partenariats, souhaite améliorer son image de marque en adoptant une approche RSE. Du diagnostic RSE de son organisation découlera la feuille de route et les améliorations nécessaires.

### Attestations

**Une attestation émise par un professionnel indépendant permettant de vérifier la conformité et/ou la sincérité d'une donnée extra-financière ou d'un processus**

**Attestation portant sur la conformité des processus au référentiel visé**

#### OBJECTIF

Vérifier le respect de process au regard d'un référentiel.

#### EN PRATIQUE

Un sous-traitant pourra se prévaloir du respect d'un cahier des charges déterminé par son client : l'entreprise pourra déclarer qu'elle respecte les critères définis dans ce référentiel (ex. règles de traçabilité, de valorisation de déchets).

**Attestation portant sur la sincérité des informations communiquées**

#### OBJECTIF

Vérifier la sincérité de la démarche RSE de l'entreprise.

#### EN PRATIQUE

Une entreprise qui fabrique du mobilier de bureau souhaite communiquer, auprès de ses clients, via son site Internet, sur des informations concernant : l'utilisation de matériaux recyclables et sur son approvisionnement « local ».

### Vérfications

**Vérification Déclaration de Performance Extra-financière\***

#### OBJECTIFS

Légitimer les données extra-financières publiées par l'entreprise et apporter de la confiance aux parties prenantes (investisseurs, clients, société civile...).

#### EN PRATIQUE

L'auditeur légal, en tant qu'organisme tiers indépendant, émet un avis motivé sur la conformité des données extra-financières et sur la sincérité des informations présentes dans la Déclaration de Performance Extra-financière et, à terme, un avis sur la conformité du rapport de Durabilité.

**Vérification Société à Mission\***

#### OBJECTIF

Éviter le « greenwashing » sur la raison d'être et la société à mission.

#### EN PRATIQUE

L'auditeur légal, en tant qu'organisme tiers indépendant, vérifie l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux définis par la société dans ses statuts et rend un avis motivé qui indique si la société respecte ou non les objectifs qu'elle s'est fixés.

En savoir plus  
sur les missions du  
commissaire aux comptes



\* sous réserve de l'accréditation COFRAC



# L'AUDITEUR LÉGAL, acteur incontournable de la durabilité



### Proximité & Écoute

- Interlocuteur privilégié des dirigeants d'entreprise, il est un allié dans leur stratégie de transformation sociétale et environnementale.



### Expertise & Qualité

- Il identifie et clarifie les obligations réglementaires ;
- Il déploie une méthodologie de vérification éprouvée et structurée ;
- Il partage les bonnes pratiques et voies d'amélioration.



### Sécurité & Fiabilité

- Au service de l'intérêt général, et face aux soupçons de greenwashing, il contribue à la diffusion d'une information fiable et comparable. Il garantit la qualité de l'information financière, comme extra-financière.

RETROUVEZ-NOUS  
SUR

